

Première publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la sarl dissoute:*
**S. Nassisi Architecte S.à r.l. en liquidation,
Crans-près-Céligny**
2. *Décision de dissolution par:* l'assemblée générale extraordinaire
3. *Date de la décision:* 04.05.2007
4. *Echéance de préavis des créances:* **02.07.2007**
5. *Adresse pour la déclaration des créances:*
S. Nassisi Architecte S.à r.l. en liquidation, Route de la Versoix 68, 1299 Crans-près-Céligny
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques:* Conformément aux articles 745 al. 3 et 823 CO, la société se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée des actifs.

Me Pierre CROT, notaire
1260 Nyon

(00236627)